Mail reçu le 06/10/2022 à 21h52

Bonsoir,

Je suis tout à fait FAVORABLE à ce projet.

Enfin la possibilité d'une accession à la propriété pour les locaux +++

Pouvoir se loger de manière digne est aujourd'hui une nécessité, ce projet voté à l'unanimité par le conseil municipal en est le parfait exemple.

Comment peut on concilier travailler sur Arès et faire un trajet de 30, 40mn voir plus... balance écologique ?

Il n'est pas interdit de réfléchir intelligemment dans le respect du droit de l'environnement et l'accession à la propriété.

Cordialement